



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU COMITE
DEPARTEMENTAL D'EQUITATION
DE LOIRE ATLANTIQUE

4 décembre 2025
Ouverture de l'Assemblée Générale à 19h30

Ordre du jour :

- **Rappel des conditions de quorum et ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire**
- **Rapports moral et d'activité du CDE 44 et quitus 2025**
- **Rapport financier et quitus 2025**
- **Budget prévisionnel 2026**
- **Questions diverses**

L'Assemblée générale ordinaire du 4 décembre 2025 a été convoquée suite à une décision du comité directeur en date du 8 septembre 2025. L'ordre du jour de cette Assemblée générale a été précisé dans les convocations envoyées aux adhérents et les documents soumis au vote ont été publiés sur le site internet. Il a été établi une feuille d'émargement basée sur la participation des structures au vote par internet. Celle-ci figurera en annexe du présent procès-verbal. Les membres de l'AG étaient appelés à voter du lundi 24 novembre 2025 à 08h00 au jeudi 04 décembre 2025 à 14h00 via un bureau de vote dématérialisé, tel que proposé par la Fédération Française d'Equitation et sous la responsabilité du président de la commission des opérations de vote. L'Assemblée générale ordinaire se déroule en visioconférence à partir de 19h30.

Rappel des conditions de quorum

Conformément aux statuts adoptés en 2021 (Art X. B), l'Assemblée générale ordinaire ne délibère valablement que si au moins le quart des membres de l'Assemblée générale ont voté ou si au moins le quart des voix dont dispose l'ensemble des membres de l'Assemblée générale selon le barème mentionné à l'article précédent est exprimé. Au cas où ce quorum n'est pas atteint, une nouvelle Assemblée générale aura lieu dans les 15 jours suivants les 1^{ères} Assemblées générales. Les votes exprimés au titre des 1^{ères} Assemblées restent valables ; les 2^{èmes} Assemblées peuvent alors délibérer quel que soit le nombre de voix détenues par les représentants présents ou ayant voté par correspondance.

Les statuts de la FFE et de ses organes déconcentrés distinguent deux catégories de membres, les membres adhérents et les membres actifs (article II des statuts FFE). Cette modification, approuvée par 88,41 % des voix par l'Assemblée générale de la FFE du 13 avril 2017, est pleinement applicable depuis le 1er janvier 2019.

Ainsi, le corps électoral des Assemblées générales de la FFE et de ses organes déconcentrés est composé des membres actifs, désignés par les cotisations « CLAF » et « CLAG »

Cela explique donc que les membres adhérents « ORAF » et « ORAG » ne soient plus présents sur les listes d'émargement et ne prennent plus part aux votes.

Nombre de votants : structures présentes

En 2025, le nombre de membres à jour de leur cotisation auprès de la FFE dans le département (structures votantes) est de 116. L'obtention du quorum est donc liée à la présence minimale de **29** structures (*cf* statuts, article X.B).

Nombre de voix représentées: voix

En 2024, le nombre de licences des membres actifs est de **14153**, avec un nombre de voix totales possibles de **1467** (*sous réserve de vérification*) L'obtention du quorum est donc fixée à **367** voix (*cf* statuts, article X).

Dans le cas où le Quorum ne serait pas atteint en nombre de voix ou en nombre de votant, conformément aux statuts (art. X), au règlement intérieur (art. 5.2) et à la convocation, le vote par internet continuera jusqu'au jeudi 11 décembre 2025 à 14h00. Une seconde Assemblée réunie sans condition de quorum est fixée le 11 décembre 2025 à 19h30 en visioconférence (le lien d'accès étant identique à la première AG).

1- Rapports moral et d'activité

Bonsoir à tous,

Tous les membres du Comité Directeur du CDE 44 sont très heureux de vous accueillir pour cette assemblée générale ordinaire 2025. Nous avons, à nouveau, fait le choix de proposer une Assemblée Générale avec vote dématérialisé suite à la proposition faite par la Fédération Française d'Equitation, comme c'est le cas pour les organes déconcentrés régionaux depuis plusieurs années. Ce choix nous permettra également de consacrer pleinement la soirée des trophées à l'accueil et la mise en valeur des cavalières et cavaliers, jeunes et moins jeunes, ayant brillé sportivement à tous niveaux durant la saison. Nous espérons que cela permettra à davantage de structures de prendre connaissance des actions menées par le Comité durant l'année sportive 2024- 2025.

Le CDE 44 a continué de développer la dynamique départementale suite au renouvellement de la mandature en mars 2025. L'équipe du CDE 44 est désormais bien installée. Elle a mis en œuvre l'ensemble des actions habituellement dispensées, surtout sur le plan des actions d'ouverture à des publics variés et parfois éloignés de la pratique, des formations pratiques hivernales et des dispositifs d'accompagnement à la compétition. Elle a également proposé des actions nouvelles pour l'ensemble de la filière. Compte tenu de l'épidémie de rhinopneumonie ayant nouveau touché le territoire national, il a été décidé de reporter ou d'annuler plusieurs actions en fin d'année 2024 et début 2025, afin d'appliquer le principe de précaution et respecter scrupuleusement les mesures sanitaires aidant à stopper la propagation du virus.

Nous avons cherché à répondre au maximum de sollicitations et espérons que les attentes exprimées ont trouvé une réponse. Le Comité et le bureau se sont réunis à six reprises cette année, afin de mettre en œuvre les différentes actions portées durant la mandature.

Nous tenons à remercier l'ensemble des élus bénévoles qui s'investissent quotidiennement dans le comité et les clubs et l'ensemble des structures qui maillent le département et font vivre la dynamique cheval en Loire-Atlantique. Nous remercions chaleureusement également l'ensemble des acteurs de la filière et l'ensemble des partenaires institutionnels (Conseil Départemental, SDJES, ANS...) et privés (Cheval Shop, Padd, François Tanguy), qui sont toujours à l'écoute et au côté du comité.

Rapport d'activité 2025

1- La vie des clubs

Notre département a enregistré, tous fléchages confondus, une diminution du nombre des licences. Notre département représente en 2025 un total de 15191 licenciés (85% féminines) contre 15772 en 2024, soit une légère inflexion de -3,68%. Après la forte progression connue entre 2021 et 2023, qui fut un levier bénéfique pour notre sport, cette situation doit nous amener collectivement à réfléchir à la manière de fidéliser nos licenciés, tout en attirant de nouveaux publics toute tranche d'âge confondu. Les licences compétition sont au nombre de 3234 en 2025 contre 3416 en 2024. Ce chiffre est très positif et marque une stabilité de l'effectif compétiteur.

Licences « pratiquant » en fonction des fléchages

Loire Atlantique	Poney	Cheval	Tourisme	Total
Licences 2024	8086	6300	1386	15772
<i>dont femmes</i>	<i>7158</i>	<i>5239</i>	<i>1135</i>	<i>13532</i>
<i>dont hommes</i>	<i>928</i>	<i>1061</i>	<i>251</i>	<i>2240</i>
Licences 2025	7735	6156	1300	15191
<i>dont femmes</i>	<i>6868</i>	<i>5158</i>	<i>1079</i>	<i>13105</i>
<i>dont hommes</i>	<i>867</i>	<i>998</i>	<i>221</i>	<i>2086</i>
Variation n/n-1	-4.34 %	-2.29 %	-6.2 %	-3.68 %

Licences « compétition » en fonction des fléchages

Loire Atlantique	Pro	Amat	Club	Total
Licences 2024	49	689	2678	3416
<i>dont femmes</i>	<i>15</i>	<i>508</i>	<i>2353</i>	<i>2876</i>
<i>dont hommes</i>	<i>34</i>	<i>181</i>	<i>325</i>	<i>540</i>
Licences 2025	42	661	2531	3234
<i>dont femmes</i>	<i>12</i>	<i>483</i>	<i>2227</i>	<i>2722</i>
<i>dont hommes</i>	<i>30</i>	<i>178</i>	<i>304</i>	<i>512</i>
Variation n/n-1	-14.29 %	-4.06 %	-5.49 %	-5.33 %

Fin août 2025, notre comité comptait 178 structures affiliées ou agréées (membres actifs ou adhérents) à la Fédération Française d'Equitation. Plusieurs associations sont uniquement des organisateurs de compétitions, et comme nous le savons tous, il n'est pas toujours aisé de trouver des partenaires ainsi que des bénévoles pour que ces journées soient réussies. Aussi, nous tenons à les remercier pour le travail qu'elles fournissent et leur professionnalisme.

Nous renouvelons nos félicitations à l'ensemble de la filière pour ces résultats, signes du dynamisme des différents acteurs de l'équitation départementale. L'accès aux sports de nature et l'approche moderne des clubs permettent d'accueillir tous les types de public et de développer des pratiques diversifiées qui ont toutes un dénominateur commun : la relation à l'équidé et l'engouement qu'elle suscite. La qualité de l'offre des clubs explique également la fidélisation des nouveaux licenciés et la capacité à capter de nouveaux publics.

- + 2025 -

National Région 44 LOIRE ATLANTIQUE

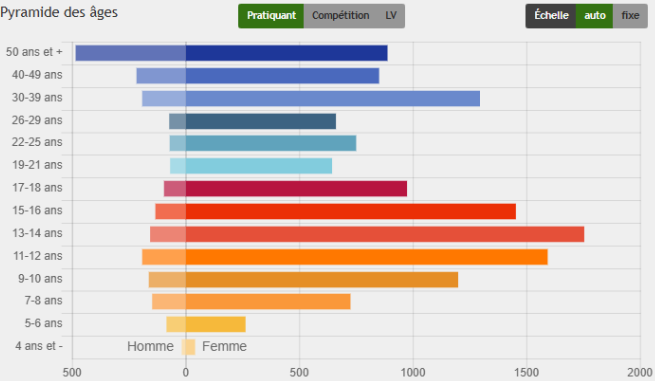
Par type de licence

Par licence compétition

Par fléchage

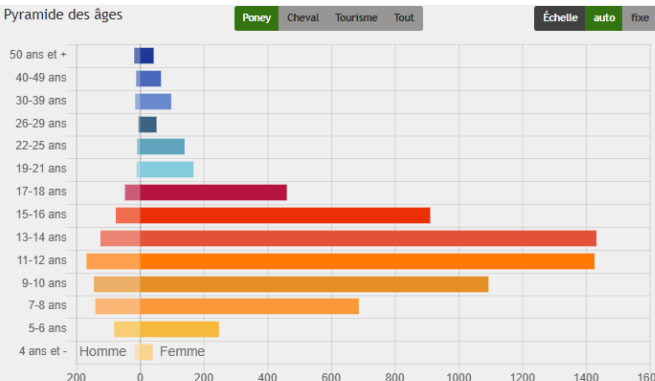
Statistiques Licences LOIRE ATLANTIQUE

Âge	Femme			Homme			Total		
	Pratiquant	Compétition	LV	Pratiquant	Compétition	LV	Pratiquant	Compétition	LV
4 ans et -	42	1	-	17	-	-	59	1	-
5-6 ans	264	4	-	84	1	1	348	5	1
7-8 ans	726	31	5	147	6	1	873	37	6
9-10 ans	1 200	86	5	162	18	-	1 362	104	5
11-12 ans	1 594	176	1	191	25	2	1 785	201	3
13-14 ans	1 755	337	1	156	35	1	1 911	372	2
15-16 ans	1 454	360	-	133	48	-	1 587	408	-
17-18 ans	975	322	-	95	43	-	1 070	365	-
19-21 ans	645	243	2	68	31	-	713	274	2
22-25 ans	751	261	-	70	35	-	821	296	-
26-29 ans	662	187	-	72	28	-	734	215	-
30-39 ans	1 296	375	3	191	72	-	1 487	447	3
40-49 ans	852	216	-	216	82	-	1 068	298	-
50 ans et +	889	123	-	484	88	1	1 373	211	1
Total	13 105	2 722	17	2 086	512	6	15 191	3 234	23



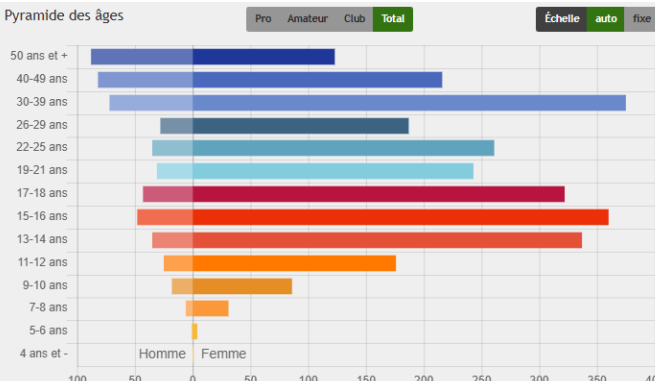
Statistiques Fléchage LOIRE ATLANTIQUE

Âge	Femme			Homme			Total		
	Poney	Cheval	Tourisme	Poney	Cheval	Tourisme	Poney	Cheval	Tourisme
4 ans et -	40	2	-	16	-	1	56	2	1
5-6 ans	248	3	13	81	1	2	329	4	15
7-8 ans	687	6	33	140	1	6	827	7	39
9-10 ans	1 094	27	79	145	4	13	1 239	31	92
11-12 ans	1 427	88	79	168	14	9	1 595	102	88
13-14 ans	1 433	223	99	124	27	5	1 557	250	104
15-16 ans	911	471	72	76	45	12	987	516	84
17-18 ans	461	461	53	47	43	5	508	504	58
19-21 ans	168	433	44	11	51	6	179	484	50
22-25 ans	140	547	64	9	57	4	149	604	68
26-29 ans	52	535	75	5	62	5	57	597	80
30-39 ans	98	1 056	142	15	167	9	113	1 223	151
40-49 ans	66	657	129	12	178	26	78	835	155
50 ans et +	43	649	197	18	348	118	61	997	315
Total	6 868	5 158	1 079	867	998	221	7 735	6 156	1 300



Statistiques Licence Compétition LOIRE ATLANTIQUE

Âge	Femme			Homme			Total		
	Pro	Amateur	Club	Pro	Amateur	Club	Pro	Amateur	Club
4 ans et -	-	-	1	1	-	-	-	-	1
5-6 ans	-	-	4	4	-	1	1	-	5
7-8 ans	-	-	31	31	-	6	6	-	37
9-10 ans	-	-	86	86	-	18	18	-	104
11-12 ans	-	2	174	176	-	25	25	2	199
13-14 ans	-	4	333	337	-	35	35	4	368
15-16 ans	-	6	354	360	-	6	42	48	12
17-18 ans	-	31	291	322	-	4	39	43	35
19-21 ans	1	48	194	243	-	8	23	31	56
22-25 ans	2	61	198	261	1	23	11	35	84
26-29 ans	1	78	108	187	1	16	11	28	94
30-39 ans	6	135	234	375	9	44	19	72	15
40-49 ans	2	79	135	216	15	35	32	82	17
50 ans et +	-	39	84	123	4	42	42	88	4
Total	12	483	2 227	2 722	30	178	304	512	42



		Pratiquant			Compétition			
Type de Cotisation	Nb Clubs	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Galops
CLAF - Membres Actifs Associatifs	15	1 355	179	1 534	74	20	94	45
CLAG - Membres Actifs Non Associatifs	85	4 745	685	5 430	337	43	380	597
Total Membres Actifs	100	6 100	864	6 964	411	63	474	642
ORAF - Membres Adhérents Associatifs	10	10	14	24	5	2	7	1
ORAG - Membres Adhérents Non Associatifs	20	165	23	188	14	2	16	18
Ecuries de Compétition	7	52	15	67	20	5	25	2
Autres Membres Adhérents	–	–	–	–	–	–	–	–
Total Membres Adhérents	37	227	52	279	39	9	48	19
Autres	–	–	–	–	–	–	–	–
Total	137	6 327	916	7 243	450	72	522	663

	Epreuves						Engagements Passés (Compétiteur)						Engagements Reçus (Organisateur)					
Type de Cotisation	Club	Poney	Amateur	Pro	Autre	Total	Club	Poney	Amateur	Pro	Autre	Total	Club	Poney	Amateur	Pro	Autre	Total
CLAF - Membres Actifs Associatifs	19	13	–	–	2	34	470	332	1	–	16	819	424	80	–	–	7	511
CLAG - Membres Actifs Non Associatifs	171	96	41	–	75	383	3 063	1 106	248	100	441	4 958	2 510	602	63	–	315	3 490
Total Membres Actifs	190	109	41	–	77	417	3 533	1 438	249	100	457	5 777	2 934	682	63	–	322	4 001
ORAF - Membres Adhérents Associatifs	41	29	17	–	19	106	99	15	2	–	3	119	656	286	295	–	137	1 374
ORAG - Membres Adhérents Non Associatifs	–	–	–	–	–	–	119	115	10	23	53	320	–	–	–	–	–	–
Ecuries de Compétition	–	–	–	–	–	–	55	17	–	7	38	117	–	–	–	–	–	–
Autres Membres Adhérents	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total Membres Adhérents	41	29	17	–	19	106	273	147	12	30	94	556	656	286	295	–	137	1 374
Autres	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	1	–	–	–	–	–	–
Total	231	138	58	–	96	523	3 806	1 585	261	131	551	6 334	3 590	968	358	–	459	5 375

2- Soutien à la filière

- Représentation institutionnelle

Le CDE poursuit sa mission de représentation de la filière auprès des acteurs institutionnels (Etat, Conseil Départemental, CDOS, ...) dans la mesure de ses capacités. Les sollicitations sont parfois nombreuses sur des sujets variés. L'équipe bénévole se doit dès lors de faire des choix, afin de concilier vie professionnelle et engagement bénévole.

Les partenaires institutionnels :

Afin d'assurer avec toute l'efficacité voulue, les missions qui sont les nôtres, le CDE se doit de rester en étroite relation avec ses partenaires institutionnels :

- le Conseil Départemental de Loire Atlantique dans le cadre du Pacte de Coopération signé en 2021
- le Service Départemental de l'Engagement, de la Jeunesse et des Sports
- l'ANS et la FFE au travers du PSF
- le Comité Régional d'Equitation
- l'IFCE
- la Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse
- les Programmes de Réussite Educative
- le CDOS
-

Chacun dans son domaine nous fait bénéficier d'aides, qu'elles soient administratives, techniques ou financières et nous les en remercions



Les partenaires privés :

Nous n'oublions pas l'ensemble des sociétés qui œuvrent au côté du CDE, au travers de leur sponsoring, sur des actions précises ou de façon générale. Nous espérons qu'ils accepteront de nous renouveler leur confiance. Nous remercions particulièrement les selleries François Tanguy, Padd, Cheval Shop avec qui nous œuvrons depuis de si nombreuses années.



- Communication

Après la reconstruction du site internet du CDE 44 en 2023, le comité veille à sa mise à jour régulière. Il regroupe à la fois les informations statiques, tant du CDE que de nos partenaires institutionnels, et nos

actualités. Nous restons à votre écoute, afin de continuer à faire vivre et améliorer cet outil, qui constitue également une vitrine de lisibilité pour le comité.

Les mailings auprès des clubs et l'utilisation des réseaux sociaux (facebook et instagram) viennent compléter les outils de communication à disposition du comité, permettant de toucher à la fois les structures fédérées, les licenciés et le grand public. Ils nous permettent également de faire le relai des communications nationales de la Fédération.

Grâce au soutien de la chargée de communication du CDOS, le comité a également investi dans des roll-ups et oriflammes, permettant de communiquer lors des différentes manifestations.



- Formation des enseignants

Le Comité propose, chaque année, plusieurs actions à destination des enseignants diplômés ou en formation, afin de leur permettre de consolider des compétences ou d'en développer de nouvelles.

Le CDE a ainsi proposé aux enseignants trois thématiques cette année :

- Mountain trail : le 14 octobre 2024, il a été proposé une journée de formation pédagogique et pratique avec un expert de la discipline, afin de faire découvrir et d'impulser le développement de cette pratique sur le département. 10 enseignants ont ainsi pu tester et réfléchir à la mise en œuvre dans leur club lors d'une journée à Terres Alezanes ;



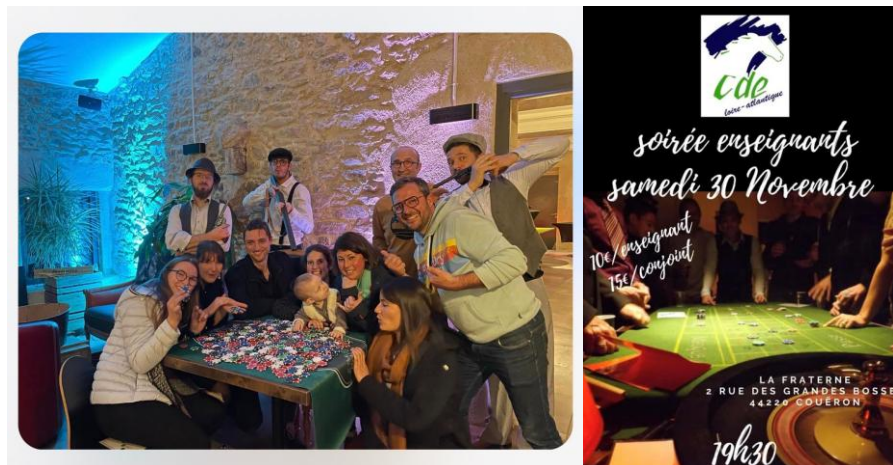
- Saut d'obstacles : 2 stages de perfectionnement (les lundis 16 décembre au cercle hippique de Blain [finalement annulé du fait de l'épidémie de rhinopneumonie en cours] et 3 février à la Gourmette) de la pratique ont été dispensé par Eric DEYNA, écuyer-professeur du Cadre Noir et de l'IFCE. Comme d'habitude, ces stages ont attiré de nombreux enseignants voulant avoir un regard extérieur;
- Dressage : un stage de travail sur le plat (le lundi 16 décembre) a été organisé avec Pauline BASQUIN (écuyère du Cadre Noir et membre des équipes de France des Jeux Olympiques de Paris 2024) et devait regrouper une vingtaine de participants. Il a dû être finalement annulé du fait de l'épidémie de rhinopneumonie en cours et n'a malheureusement pu être reprogrammé ;
- Hunter : un stage avec Nicolas DUPREZ (BEES 2, expert fédéral hunter) a été proposé lundi 20 janvier et a regroupé 11 enseignants au centre équestre de la Fleuriaye ;
- Chef de piste CSO club : le 24 février, 37 enseignants se regroupés autour de Yann THOMAS et Quentin PERNAY, chefs de piste internationaux, afin d'échanger et parfaire leur technique du montage des parcours de saut d'obstacle de niveau club ;



- Sécurité, premier secours et incendie : le CDE a proposé à 10 enseignants une sensibilisation et formation au travers d'un organisme agréé sur la thématique des premiers secours et de la gestion des incendies. L'atelier d'utilisation des extincteurs reste encore marqué dans les esprits et a démontré la nécessité d'un recyclage régulier.

- Regroupement des clubs du département

Comme chaque année, le forum des enseignants permet de rassembler l'ensemble des enseignants intéressés. Ce temps de convivialité permet un partage d'expériences ou de connaissances, hors du cadre traditionnel des activités des clubs. Il est aussi un moment privilégié pour le comité, afin d'échanger avec chacun d'entre vous. Le comité a eu le plaisir de réunir environ 70 enseignants le 30 novembre 2024 à la Fraterne pour une soirée placée sous le signe du casino.



- Valoriser l'engagement des clubs de Loire-Atlantique par une dotation matérielle :

Le comité a proposé à tous les clubs intéressés de leur offrir un soubassement shetland aux couleurs du CDE 44. Cet outil permet de valoriser l'engagement au profit de la filière et de les remercier au travers d'un matériel pédagogique adapté à la pratique quotidienne des structures. 25 clubs ont fait part de l'intérêt et ont pu bénéficier de ce soubassement.



- Formation du CDOS

Le planning proposé par le CDOS a été transmis à l'ensemble des clubs, afin d'aider la montée en compétences des différents acteurs de notre filière, le CDE prenant en charge les frais d'inscription à ces formations. Tous

les bénévoles des structures peuvent s'y inscrire et ne doivent pas hésiter à contacter le CDOS, sous couvert du CDE. Toutes les formations organisées par le CDOS sont disponibles sur le site <http://www.cdos44.fr/>.

- Les stages pratiques

Chaque année, le comité propose aux licenciés du département souhaitant parfaire leur technique plusieurs dimanches de stages encadrés par des entraîneurs aux compétences reconnues. S'adaptant aux différents niveaux, ils permettent une progression technique appréciée de tous les participants.

o Stages de CSO :

Ces stages de CSO avec Éric DEYNA ont connu un vif succès faisant le plein à chaque fois. Ils se sont déroulés sur 2 dimanche répartis pendant l'hiver (les 15 décembre au cercle hippique de Blain [finalement annulé du fait de l'épidémie de rhinopneumonie en cours] et 2 février à la Gourmette. Ces journées étaient couplées le lundi à une formation destinée spécifiquement au public des enseignants.

o Stage de tir à l'arc :

Afin de permettre un développement de la discipline sur le territoire, nous avons proposé une journée de formation pratique à destination des cavaliers avec Mme IMBERT, expert fédéral. Après un apport théorique et une phase à pied, 10 cavaliers ont pu mettre en pratique grâce à la cavalerie mise à disposition par le centre équestre de la Pierre Bleue.

o Stage de hunter :

Un stage avec Nicolas DUPREZ (BEES 2, expert fédéral hunter) a été proposé dimanche 19 janvier et a regroupé 18 couples au centre équestre de la Fleuriaye.

o Stage de dressage :

Nous avons relancé l'organisation d'un stage de travail sur le plat ouvert à l'ensemble des cavaliers intéressés et non pas uniquement ceux intéressés par la discipline. Une journée encadrée par Pauline Basquin (écuyère du Cadre Noir et membre des équipes de France des Jeux Olympiques de Paris 2024) et devait regrouper une vingtaine de participants au centre équestre de la Baule le 15 décembre. Il a dû être finalement annulé du fait de l'épidémie de rhinopneumonie en cours et n'a malheureusement pu être reprogrammé.



o Découvrir ou consolider sa pratique sur le cross :

Le comité a proposé la mise à disposition du terrain de cross de la Pirouette Equitation le 30 octobre, afin de permettre aux clubs intéressés de pouvoir venir faire travailler leurs élèves en terrain varié ou profiter de ce moment pour faire passer une partie de leur examen. 7 clubs s'étaient inscrits avec une quarantaine

de couples au total. Le stage a dû être annulé du fait de l'épidémie de rhinopneumonie en cours et n'a malheureusement pu être reprogrammé compte tenu des conditions climatiques par la suite.

- Mise à disposition de matériel

Les fiches de sécurité, les kits médicaux, matériel pony-games (3 lignes 2^{ème} série), les talkies-walkies, les sonorisations portables, deux lices de dressage, l'obstacle aux couleurs du CDE, un kit destiné au TREC et les plots d'attelage ont été régulièrement loués ou prêtés aux organisateurs qui en font la demande. Ce matériel permet d'éviter certains investissements onéreux. Une partie du matériel est entreposé à la maison des sports de Loire-Atlantique A. Milliat et une autre dans des clubs partenaires.

Du matériel spécifique lié à la prise en charge du handicap est aussi disponible : l'Équilève, une selle adaptée équi-handi et un surfaix à poignée rigide centrée. L'équilève a été remis en état et est toujours disponible.

Nous en profitons ici pour attirer votre attention sur l'impérieuse nécessité du bon entretien du matériel fourni par le Comité aux clubs et organisateurs. Le matériel revient régulièrement sale, voire parfois dégradé. Cela peut empêcher le bon déroulement d'autres manifestations et devrait entraîner la facturation du nettoyage et des réparations aux clubs concernés. Nous ne pouvons qu'en appeler à la bonne volonté de chacun, afin que le matériel vieillisse correctement, soit rapporté dans des délais convenables (la semaine suivant la manifestation) et ne soit pas égaré.

A ce jour, nous attendons toujours le retour d'une mallette complète de talkie-walkie tout neufs.

- Proposer un nouveau projet fédérateur : le trophée des spectacles

Après une première expérience en 2024, le comité directeur a souhaité renouveler son projet fédérateur autour des spectacles équestres, permettant de toucher un public n'étant pas forcément compétiteur et sur un calendrier hors saison de compétition. Il s'agissait aussi de pouvoir valoriser vos cavaliers et votre activité dans un tout autre domaine.

Au travers d'un cahier des charges très simple, deux clubs ont souhaité faire construire un spectacle à un groupe de leurs cavaliers, qui se sont produits au haras de la Vaillantière le samedi 29 mars sous les yeux de leurs familles. Un grand merci à eux et aux clubs de la Vaillantière et de la Pierre bleue de leur investissement pour la réussite de cette manifestation.



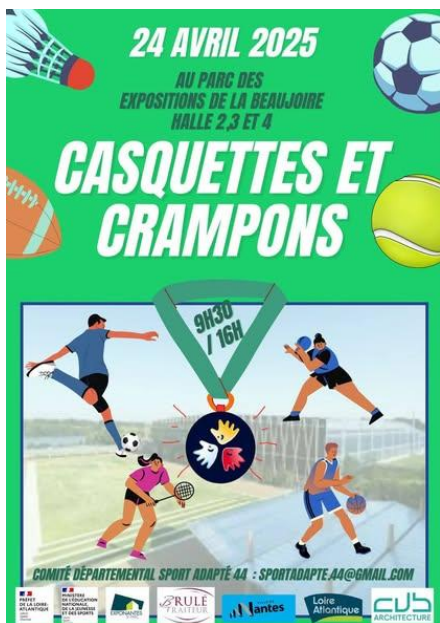
3- Favoriser l'accès de l'équitation au plus grand nombre

- Favoriser l'intégration du handicap

Pour faire suite à la rencontre Equi-Handi initiée en 2011 lors des Championnats Départementaux, le Comité a continué à œuvrer pour que soit gommée la différence liée aux handicaps. Cette action s'associe à notre présence lors de différentes manifestations.

Le CDE met à disposition gratuitement auprès des structures un équilève. Ce montoir est facile d'utilisation et de transport. Il permet de mettre en selle tous les cavaliers, sans distinction de handicap. Espérons que ce premier pas et cette possibilité d'expérimenter l'engin amènent les clubs à s'équiper petit à petit. Ce dernier a connu un petit lifting technique comme chaque année.

Le Comité a participé, une nouvelle fois, à la manifestation « Casquettes et Crampons » à la Beaujoire avec le Comité Départemental Sport Adapté sous forme de baptêmes à cheval et à poney sur un dispositif d'Equifun Equi-Handi, afin d'ouvrir un peu plus notre sport aux personnes souffrant de handicap. L'édition 2025 fut encore très belle et nous remercions le poney club de la Pierre Bleue d'avoir une fois encore assurée l'animation du poney-club éphémère au parc des expositions.



Nous avons également voulu relancer l'organisation d'une randonnée pour des cavaliers en situation de handicap. Le projet avait été construit, mais a dû être annulé faute de participants

Le CDE a de nouveau souhaité aider financièrement les enseignants impliqués dans une démarche de formation pour accueillir des cavaliers en situation de handicap. Le comité a ainsi soutenu

- la participation d'enseignants du département au Brevet Fédéral Equi Handi. 2 enseignants ont souhaité s'engager dans cette démarche.
- l'inscription au congrès cheval et diversité organisé annuellement par la FFE à Lamotte Beuvron. 3 enseignants nous ont sollicité.

Le site internet du comité recense les outils créés par les acteurs départementaux et à disposition de l'ensemble des clubs et des pratiquants (handiguide, espace ressource, guide sur l'accueil d'une personne en situation de handicap, ...)

- Equitation scolaire

L'équitation scolaire est une réalité de terrain. Elle intéresse différents niveaux d'élèves : de la maternelle à l'université :

- à la maternelle sous forme de découverte,
- en élémentaire, où les activités équestres sont parties prenantes du socle commun des compétences en APS/EPS, mais peuvent être aussi traitées dans le cadre d'un projet de classe ou d'école,
- au collège où l'activité équestre est proposée dans le cadre de projets de classe, dans le cadre de l'accompagnement individualisé, et dans le cadre de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire).
- au lycée, proposé principalement en UNSS

L'équitation pratiquée dans le cadre de l'UNSS débouche sur un championnat de France.

Afin de promouvoir cette pratique et d'encourager les enseignants à la développer, le CDE reste à votre disposition pour tous renseignements sur la mise en place.

Une convention entre le service départemental UNSS et le CDE existe, avec pour but d'aider à la mise en place de l'activité équestre dans les établissements scolaires par une dotation financière attribuée par le CDE à l'établissement pour les deux premières années de mise en place.

Cette année, aucun établissement n'a sollicité ce soutien.

- Action en faveur des jeunes en délicatesse avec la justice (Protection Judiciaire de la Jeunesse)

Le CDE a poursuivi l'opération conjointe avec la PJJ de Loire Atlantique/ Vendée (Protection Judiciaire de la Jeunesse).

Lancée depuis 2010 dans le cadre d'une expérimentation, cette opération a été reconnue en 2012 par la signature d'une convention avec la PJJ pour contractualiser officiellement sa mise en œuvre en s'appuyant sur la convention nationale FFE/PJJ.

Cette nouvelle édition a permis d'accueillir 23 parcours de la PJJ de Nantes et de l'établissement pénitentiaire pour mineurs d'Orvault. Accueillis par le Poney Club de la Salantine Houssais à St Herblain, grâce au projet porté par l'aide financière du CDE, ces jeunes ont découvert le monde équestre, les valeurs véhiculées par notre sport et les contraintes liées à l'entretien des animaux et à la pratique d'une activité (ponctualité, respect, valeurs éducatives et sociales, contrôle de soi...)

Le but premier était de leur ouvrir de nouveaux horizons et de les sortir de leur univers quotidien. Au vu de la réussite, le CDE et la PJJ souhaitent faire perdurer cette action.

- Lutte contre les violences et incivilités dans le sport

Le comité se fait le relai auprès des clubs de l'ensemble des campagnes d'informations, formations et temps de sensibilisation organisés par la Fédération ou les acteurs départementaux réunis au sein de la cellule de veille. Des affiches sensibilisant les pratiquants et les informant des aides disponibles pourraient notamment être affichées dans l'ensemble des clubs du département, afin de participer efficacement à la lutte contre toutes les formes de violences et incivilités dans le sport.

- Le Pied à l'Etrier

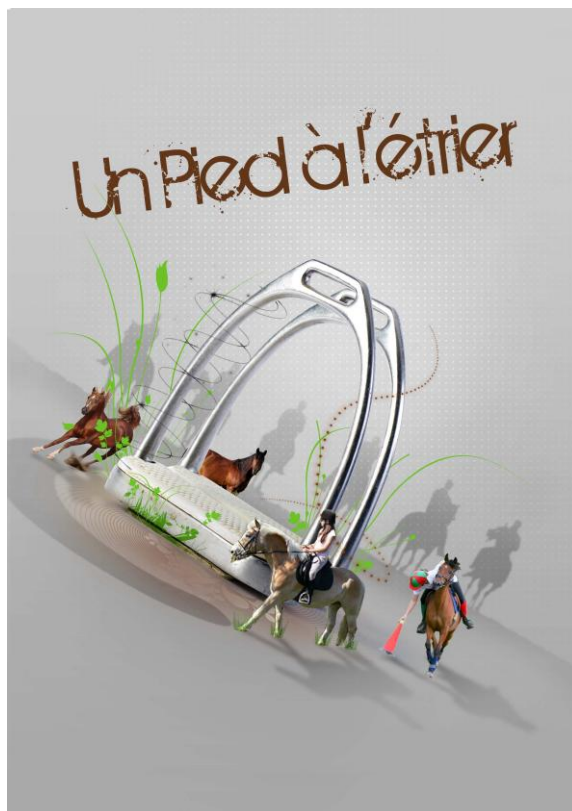
L'action pour une Equitation solidaire poursuit son cours, en partenariat avec les Programmes de Réussite

Educative (P.R.E.). Cette action concerne des jeunes de 2 à 16 ans, habitants des quartiers en politique de la ville où scolarisés dans des établissements scolaires en réseau ambition réussite.

Le but est de permettre à ces jeunes de découvrir le milieu et la pratique de l'équitation et donc favoriser leur ouverture culturelle. Ils sont amenés à pratiquer notre sport, le CDE finançant l'activité pour un montant de 100€ par contrat.

Pour cette année, 11 bourses ont été distribuées. Nous comptons sur le réseau des PRE pour poursuivre l'action. Une nouvelle dynamique semble lancer en fin de saison, suite à la reprise de contact via les services de la ville de St Nazaire, ce qui devrait permettre de refaire passer l'information à l'ensemble des communes concernées.

Nous remercions la coordinatrice des PRE du travail effectué et nous espérons qu'ils parviendront à toucher davantage de jeunes l'an prochain.



4- Pratiques compétitives :

Notre département montre, comme à son habitude, un dynamisme tout particulier en matière d'organisation de compétitions. Si le nombre de licences compétition est stable, il est à noter que la pratique compétitive de niveau club reste majoritaire. Nous tenons à assurer l'ensemble des organisateurs de notre entier soutien et les remercions de l'énergie déployée pour la réussite de tous les niveaux, afin de permettre à chacun de s'épanouir dans son projet sportif.

	Épreuves	Participations (couples)	Participations individuels	Participations équipes	Cavaliers différents	Équidés différents	Clubs différents
Club	729	9 910	8 109	250	2 373	1 912	257
Poney	452	3 311	3 295	4	778	712	136
Amateur	245	3 324	3 208	19	1 064	1 272	107
Pro	10	184	184	0	72	105	22
Autre	330	2 939	2 939	0	1 233	1 486	169
Total	1 766	19 668	17 735	273	4 133	3 990	347

- Fonctionnement de l'Equipe Technique Départementale

La liste des référents par discipline est maintenant clairement établie. Chacun peut trouver l'interlocuteur qu'il désire. L'équipe technique départementale agit depuis longtemps sous couvert du comité directeur. Officialisée auprès du CRE, elle peut travailler en coordination avec les autres départements des Pays de Loire. Vous pouvez retrouver les coordonnées de chacun sur le site du CDE. Pour les disciplines qui ne sont pas pourvus encore d'un référent, nous serions ravis d'accueillir toute personne intéressée.

Au-delà des disciplines sportives, des référents s'occupent également de missions transversales, tel le suivi de la pratique par les personnes en situation de handicap, sous main de justice ou faisant face à des difficultés sociales. L'an prochain, il nous reviendra probablement de réfléchir à la nomination d'un référent sur les thématiques des violences et incivilités dans le sport ou de l'éco-responsabilité, afin d'irriguer la dynamique mise en place par nos partenaires institutionnels.

Nous tenons à tous les remercier, pour le temps passé et leur disponibilité. Je dois rappeler que nous sommes tous, au sein du Comité Départemental, des Bénévoles, et chacun suivant son activité, fait ce qu'il peut pour répondre le plus rapidement aux demandes, parfois au détriment de leur vie de famille ou personnelle.

- Réunion de calendrier

Comme tous les ans, les organisateurs de compétition SIF et les différents dirigeants du département se sont réunis pour mettre en place un calendrier cohérent dans chacune des disciplines. Cette réunion permet aux organisateurs présents ou ayant fait parvenir leur proposition de dates en amont d'échanger et d'harmoniser au mieux le calendrier annuel, mais aussi de discuter sur les différents critères techniques, apparus dans le nouveau règlement fédéral, notamment la mise en place d'un circuit Départemental. Elle a également permis aux clubs d'échanger sur divers sujets complémentaires comme chaque année.

Il est dommage que tous les organisateurs n'y participent pas et que certains ajoutent ou suppriment des dates au détriment des autres sans concertation. Le comité ne peut travailler qu'à partir des dates annoncées en amont, d'où le besoin pour chacun de communiquer.

Cette réunion permet également ensuite au comité directeur de déterminer le calendrier des circuits départementaux, constituant 5 étapes par discipline coefficientées 2 dans le cadre des points servant de support aux qualifications pour les championnats de France sélectifs. La philosophie sur laquelle se base la prise de décision reste la même : une volonté de proposer une étape sur les différents territoires du département, le souhait de faire tourner l'obtention d'une étape d'une année à l'autre entre les différents organisateurs, le choix de dissocier les étapes des circuits de CSO poney et club et ne pas les proposer sur le même week-end compte tenu du nombre de partants parfois importants, ...

- Formation des Officiels de Compétition

Nous avons reconduit les différents stages de techniciens (juges dressage, juge hunter, commissaire au paddock, chefs de piste et juges équifun), afin de permettre le recyclage des officiels déjà repérés et de permettre à de nouveaux officiels de se lancer. Un nombre important de personnes s'est présenté à nouveau sur ces journées, ce qui montre le succès et les besoins continus en la matière. Les organisateurs de compétitions sont toujours à la recherche d'officiels et nous les remercions de continuer d'envoyer des bénévoles en formation. Un grand merci également aux différents intervenants qui viennent partager leurs connaissances et expériences.

En ce qui concerne ces formations, nous avons dans la mesure du possible, mutualisé la formation avec les

comités départementaux proches, ce qui permet de favoriser les échanges et d'irriguer des formations dans des disciplines où l'effectif départemental est plus faible.

- Information sur le Dopage et la santé du cavalier

Divers documents sont toujours à votre disposition. Nous continuerons de renseigner le maximum de cavaliers, enseignants et accompagnants. Le site internet permet une diffusion aisée de ces supports.

- Les Challenges départementaux :

Les objectifs de ces challenges sont multiples. Ils permettent de dynamiser les compétitions du département de développer l'attractivité de certaines disciplines, de multiplier les organisations, de fidéliser les cavaliers du département et d'attirer de nouveaux compétiteurs sur notre territoire.

Sans nos sponsors, ces challenges ne pourraient pas se faire, nous tenons donc à les remercier. La remise des récompenses se fera après l'Assemblée Générale

- Dressage: Challenge CDE - François TANGUY.

Depuis 2012, ce challenge souhaite dynamiser la discipline du dressage. Il se déroule sur des épreuves club 2 et club1. Les cavaliers ont de nouveau répondu présents. Un grand merci à notre sponsor François TANGUY et aux organisateurs qui permettent le bon déroulement de ce circuit.

La remise du matériel de sellerie offert par le CDE et notre sponsor, la sellerie François TANGUY, se fera à lors de la soirée des trophées.

- Hunter: Challenge CDE - PADD

Ce challenge a vu le jour en 2014. Les étapes sur les épreuves club ont permis d'établir le classement départemental. Les objectifs sont les mêmes que pour les autres challenges. Un sponsor motivé et des organisateurs au top font la réussite de ce challenge. La remise des récompenses aura lieu lors de la soirée des trophées.

- Concours complet : Challenge CDE - CHEVAL SHOP

Poursuivi depuis 2018, ce challenge voit de nombreux engagés dans les différentes étapes, qui se déroulaient sur les épreuves Club 1 et Club2. Les objectifs sont les mêmes que pour les autres challenges.

La remise des récompenses aura lieu lors de la soirée des trophées. Un grand merci à nos partenaires et aux organisateurs

- Equifun : Challenge CDE - PADD

Le challenge equifun a vocation à relancer la pratique la discipline, qui a vu son dynamisme s'estomper avec les années. Merci à Padd de nous suivre également sur ce projet.

La remise des récompenses aura lieu lors de la soirée des trophées. Un grand merci à nos partenaires et aux organisateurs

- Tirc à l'arc : Challenge CDE

Une troisième année pour ce challenge. La volonté du CDE est ici de soutenir une discipline émergente et mettre en lumière cette nouvelle pratique. La création de ce challenge se situe dans la droite ligne des formations proposées aux enseignants les deux dernières années. Nous espérons que cela motivera davantage de structures à se lancer dans cette nouvelle offre sportive. La remise des récompenses aura lieu lors de la soirée des trophées.

- Les Championnats Départementaux SIF :

Les championnats départementaux sont attribués après appel à proposition auprès des différents organisateurs, en gardant à l'esprit que cette étape fait partie des 5 étapes des circuits départementaux. Le CDE a le plaisir de récompenser chaque année les champions départementaux, comptant sur eux ensuite pour faire briller les couleurs du département dans leurs championnats nationaux respectifs.

Merci à l'ensemble des organisateurs ayant joué le jeu cette année, car tous cherchent à proposer un petit plus, afin de colorer cette compétition aux couleurs du championnat et de lui donner une saveur particulière.

- La soirée des trophées

Chaque année, le comité a le plaisir de réunir l'ensemble des champions de France club et poney, les podiums des championnats de France amateur et pro, les cavaliers sélectionnés pour un championnat international et l'ensemble des lauréats des challenges départementaux à la maison des sports de Loire-Atlantique A. Milliat. Ce temps de reconnaissance permet également de mettre à l'honneur leurs enseignants et leurs clubs, qui œuvrent quotidiennement à la construction de leur performance, tout en assurant une place centrale aux valeurs éducatives véhiculées par le sport.

C'est ainsi près de 200 personnes qui se sont retrouvés en janvier, afin de féliciter l'ensemble de nos champions.



Vote du rapport d'activités